# CINÉMA COULOMMIERS

**La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie confie la gestion du cinéma à un nouvel exploitant**

***Le 14 décembre 2023, la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a signé un bail avec le nouvel exploitant de son complexe cinématographique à Coulommiers. Renommé Cinéma des Capucins, sa réouverture est programmée le 27 décembre prochain.***

Disposant d'une expérience solide – directeur de l'UGC Ciné Cité des Halles pendant 14 ans et Directeur régional pour Pathé Gaumont pendant 3 ans – Antoine Cabot est un exploitant indépendant, qui a l'ambition de faire rayonner cet équipement culturel de proximité sur le territoire.

Son projet prévoit un rythme d'exploitation soutenu, avec plus de jours d'ouverture et de séances hebdomadaires. La programmation sera orientée majoritairement grand public et familiale, avec également une large ouverture aux films d'auteurs et l'ambition d'obtenir le classement Art & Essai, assorti du label « Jeune Public ». Des avant-premières, des diffusions d'évènements culturels (opéras, concerts, visites de musées…) seront également au programme pour animer l'équipement, ainsi que des partenariats à des dispositifs nationaux d'éducation à l'image, à destination des publics scolaires du territoire. Enfin, une nouvelle politique tarifaire sera mise en place par l'exploitant, pour assurer l'accessibilité du cinéma à tous les publics.

Cette signature met fin à la procédure juridique engagée pour ne pas renouveler le bail du précédent exploitant, qui ne répondait pas aux attentes des habitants du territoire. Satisfaite de la décision de justice, qui lui a donné raison, la communauté d'agglomération a choisi de trouver un accord avec l'ancien exploitant, pour lui permettre de vendre son fonds de commerce à Antoine Cabot. Grâce à cet accord, la communauté d'agglomération permet au cinéma de rouvrir ses portes rapidement, afin que les habitants du territoire en profitent enfin pleinement.

Le complexe cinématographique a été financé et construit en 2011 par les précédentes communautés de communes du Pays de Coulommiers, en partenariat avec le Département de Seine-et-Marne. Conformément à la règlementation, sa gestion avait été confiée à l'exploitant déjà en place à Coulommiers. L'arrivée d'un nouvel exploitant ouvre de nouvelles perspectives pour cet équipement, qui a plus que jamais vocation à être un lieu de culture et de loisirs accessible à tous. Après l'état des lieux, des travaux seront entrepris par la

communauté d’agglomération pour effectuer les réparations nécessaires et assurer de parfaites conditions d’accueil du public.

**MAIRIE DE MAUPERTHUIS**

14 bis rue du Parc
77120 MAUPERTHUIS

01.64.03.16.27

**Nous contacter**

Copyright 2025 Mairie de MAUPERTHUIS